



Demande de modification de convention de divorce suite à déménagement

Par **lol2109**, le **16/11/2009** à **23:16**

Bonjour,

Après que le divorce ne soit prononcé, mon ex épouse a déménagé à plus de 100km de mon domicile.

Cela modifie les modalités d'application de la convention de divorce amiable validée par le juge.

Je souhaite demander que cette convention soit modifiée :

Pour avoir ma fille un week end sur 2 systématiquement, au lieu des 1er, 3e et éventuel 5e week end du mois.

Pour que ces week end soient alternés entre années paire/semaine à numéro pair et années impaires/semaines à numéro impair, tout comme les vacances (première partie les années paires...afin de me permettre d'avoir ma fille une année sur deux à son anniversaire, à la fête des pères...

Pour que les frais de déplacement soient systématiquement partagés avec mon ex épouse.

Je précise que tout accord avec mon ex épouse est impossible.

Cela vous paraît-il possible ?

Si oui, comment devrais-je orienter le courrier d'accompagnement de mon dossier à l'attention du JAF ?

Merci de vos réponses,